



COREB – Étude de planification régionale des P+Rail et B+Rail

Séance d'information – 31 janvier 2022

MB01083.100

Table des matières

- 1 INTRODUCTION
- 2 DIAGNOSTIC
- 3 DIMENSIONNEMENT DES P+R ET B+R
- 4 MISE EN COMMUN DES DEUX ÉTUDES P+R (VD ET FR)
- 5 PLAN D'ACTION ET GESTION DU STATIONNEMENT
- 6 SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS POUR LE PDR
- 7 DÉTERMINATIONS CANTONALES (VD ET FR)

INTRODUCTION

Organigramme

+ Groupes de travail

COPIL
INSTANCES
Communauté régionale de la Broye (COREB)
ÉTAT DE VAUD (DGMR)
ÉTAT DE FRIBOURG (SMo)
CFF

MANDATAIRE
BUREAU
CSD Ingénieurs SA

COTECH
INSTANCES
Communauté régionale de la Broye (COREB)
ÉTAT DE VAUD (DGMR)
ÉTAT DE FRIBOURG (SMo)
COMMUNE D'AVENCHES
COMMUNE DE PAYERNE
COMMUNE D'ESTAVAYER
COMMUNE DE MOUDON
COMMUNE DE VALBROYE
TRANSPORTS PUBLICS FRIBOURGEOIS (TPF)
CARPOSTAL
CFF IMMOBILIER

Définitions

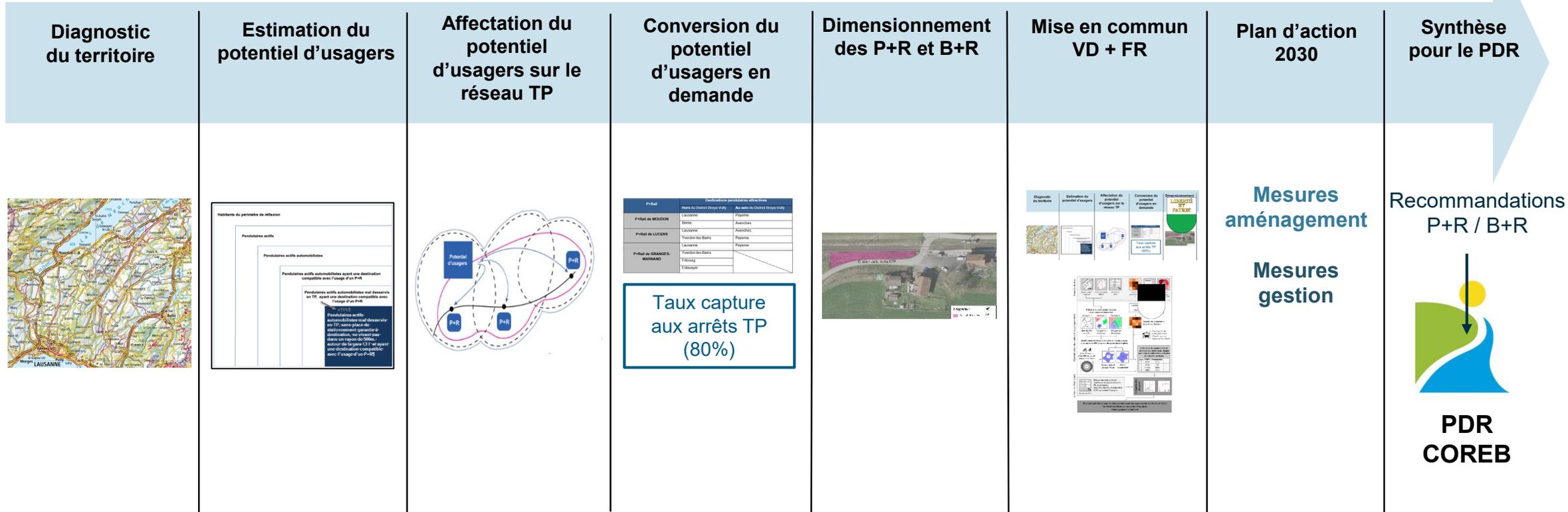
+ Définitions :

- **Park+Rail (P+Rail) :**
 - Parkings d'échanges aux gares et haltes ferroviaires destinés aux automobilistes.
- **Bike+Rail (B+Rail) :**
 - Parkings d'échange aux gares et haltes ferroviaires destinés aux deux-roues motorisés (motos/scooters) et non motorisés (vélos).
- **Parkings d'échange :**
 - Regroupe les deux définitions P+Rail et B+Rail

Objectifs de l'étude

+ L'étude a pour objectifs :

- Dimensionner les besoins futurs en parkings d'échange - Vaud ;
 - Répondre à L'EMPD-VD portant sur les parkings d'échange (subventions)
- Collecter les informations de l'étude existante des parkings d'échange - Fribourg ;
- Coordonner les études des parkings d'échange - Vaud et Fribourg ;
- Définir un plan d'action pour concrétiser les parkings d'échange de la Broye ;
- Intégrer le résultat de l'étude des parkings d'échange dans le «PDR Broye».

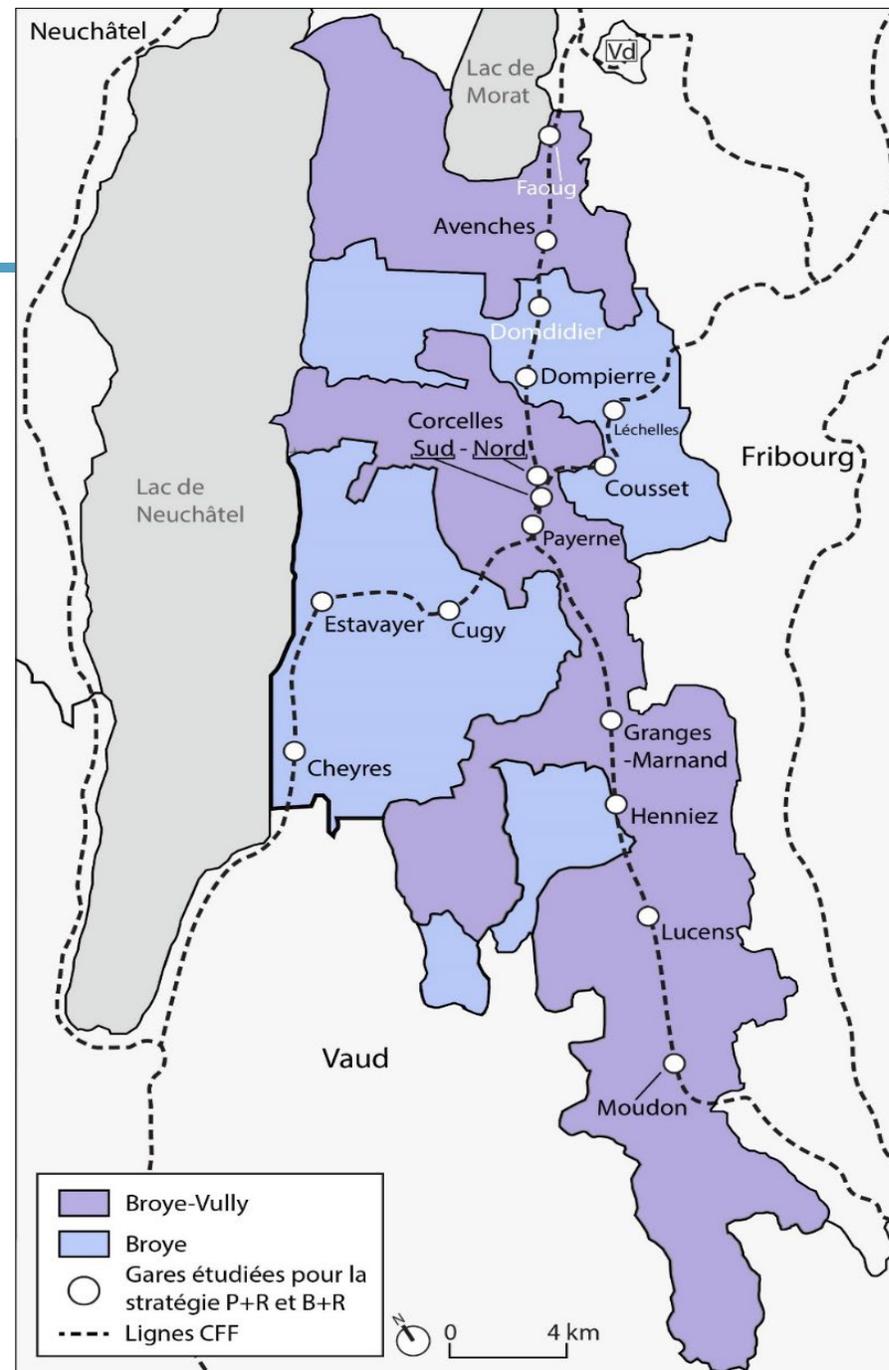


DIAGNOSTIC

Périmètre de l'étude

+ Périmètre de la COREB

- Gares étudiées





État de l'offre actuelle

+ Offre en stationnement P+R :

- **8 P+R** : Avenches, Corcelles-Nord/Sud, Payerne, Granges-Marnand, Lucens, Moudon et Henniez ;
- **201 places de stationnement P+R** ;

+ Constats :

- Absence de P+R à Faoug ;
- Faible équipement en borne de recharge électrique ;
- Faible offre en carsharing.

+ Offre en stationnement B+R :

- **9 B+R** : Avenches, Corcelles-Nord/Sud, Payerne, Granges-Marnand, Faoug, Lucens, Moudon et Henniez ;
- **235 places de stationnement B+R** ;

+ Constats :

- Infrastructure couverte mais sans équipement ;
- Pas de vélos-station ;
- Présence de vélos «ventouses».



Occupation de l'offre actuelle

- + Relevés effectués en décembre 2019 entre 09h00 et 10h00.
- + Stationnement autre que pour le P+R important des les principaux centres urbains.
- + Occupation des P+R par les «bons usagers» globalement faible.
- + Occupation des B+R faible et conflit entre les vélos et les motos/scooter sur les emplacements de stationnement.

Gares	P+Rail	Relevé aux P+Rail		Enquête aux parkings alternatifs	B+Rail	Relevé aux B+Rail	
	Capacité	Tous les usagers	« Bons usagers du P+Rail »	« Bons usagers pour P+Rail »	Capacité	Usagers vélos	Usagers motos
Faug (*)				2	20	10	
Avenches (*)	27	5	4	1	20	7	8
Corcelles-Nord	3	1	1		10	2	
Corcelles-Sud	5	2	2		14	5	3
Payerne	86	74	34		90	8	4
Granges-Marnand (*)	17	5	2	4	20	18	3
Henniez	6	3			15		1
Lucens (*)	27	1	1	2	18	2	1
Moudon (*)	30	2	2	12	28	8	
TOTAL	201	93	46	21	235	60	20

Estimation des «bons» usagers actuels

+ Payerne

- Taux d'occupation du P+R satisfaisant
- Forte proportion d'usagers inadéquats, en lien avec un déplacement intra-urbain

+ Moudon et Avenches

- Forte concurrence des parkings alternatifs non payants

P+R	Estimation des usagers P+R actuels en adéquation avec l'offre et la stratégie cantonale en % des véhicules recensés	Véhicules recensés dans des parkings alternatifs et pouvant présenter un potentiel latent avec l'usage des P+R
Avenches	75%-90% (4 véhicules recensés)	Nb de véhicules : 4-6
Corcelles-Nord	90%-100% (1 véhicule recensé)	Pas de parking alternatif recensé et analysé
Payerne	45 à 50% (74 véhicules recensés)	Pas de parking alternatif recensé et analysé
Granges-Marnand	20-30% (5 véhicules recensés)	Nb de véhicules : 4-5
Lucens	90%-100% (1 véhicule recensé)	Nb de véhicules : 2
Moudon	50%-100% (2 véhicules recensés)	Nb de véhicules : 14-18
Corcelles-Sud	10%-20% (2 véhicules recensés)	Pas de parking alternatif

Constats et enjeux

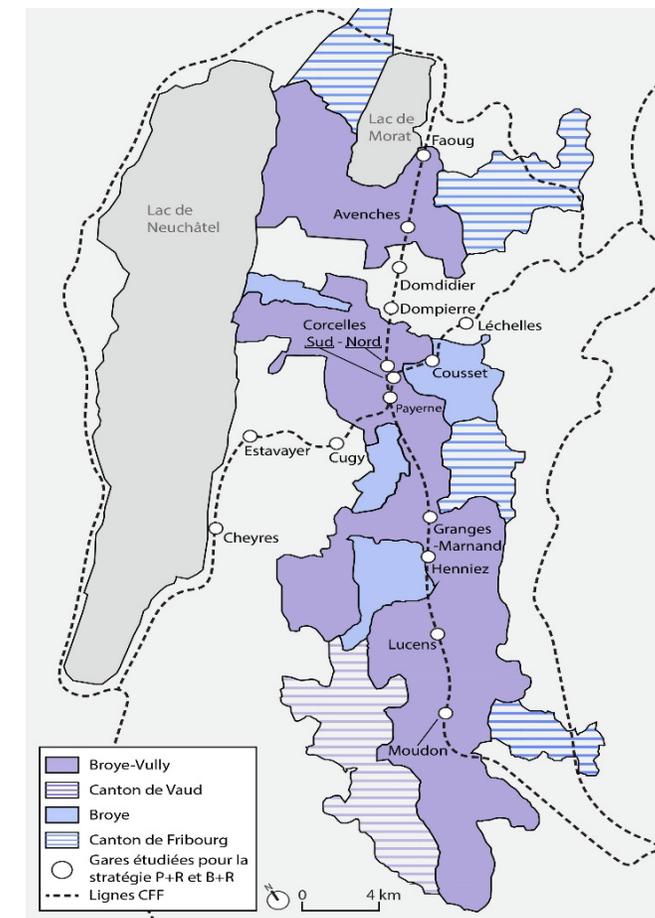
	CONSTATS	ENJEUX
P+Rail	Faible taux d'occupation générale	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'attractivité de l'offre P+Rail
	Capital de réserve de places P+Rail disponible	<ul style="list-style-type: none"> • Occuper les places de stationnement P+Rail inutilisées
	Concurrence des parkings publics alternatifs à l'offre P+Rail	<ul style="list-style-type: none"> • Optimiser la gestion des parkings communaux gratuits, de longue durée et proches des gares CFF • Agir sur la gestion du stationnement aux lieux de travail
B+Rail Motos/scooters	Faible taux d'occupation dans certaines gares	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'attractivité de l'offre B+Rail
	Empiètement des deux-roues motorisés sur les places vélos	<ul style="list-style-type: none"> • Créer une offre de stationnement séparée pour les deux-roues motorisés
	Infrastructures de stationnement vétustes	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les types de supports et les abris
	Encombrement de vélos abandonnés (dits vélos-ventouses ou épaves)	<ul style="list-style-type: none"> • Retirer les vélos-ventouses ou/et épaves des places de stationnement sur le domaine public

DIMENSIONNEMENT DES P+R ET B+R

Bassin de population considéré

+ Identification de 48 communes d'origines VD et FR

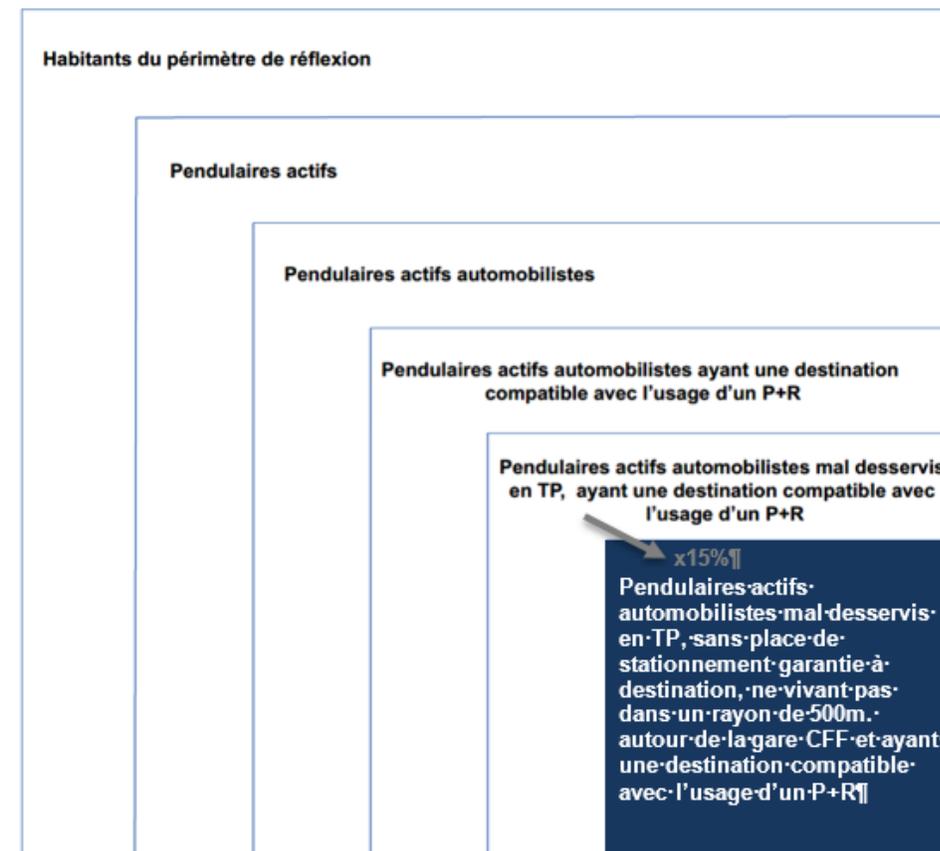
- + **District de la Broye-Vully** : Avenches, Bussy-sur-Moudon, Champtauroz, Chavannes-sur-Moudon, Chevroux, Corcelles-le-Jorat, Corcelles-près-Payerne, Cudrefin, Curtilles, Dompierre, Faoug, Grandcour, Henniez, Hermenches, Lovatens, Lucens, Missy, Moudon, Payerne, Prélouvain, Ropraz, Rossenges, Syens, Trey, Treytorrens, Valbroye (Granges-Marnand), Villars-le-Comte, Villarzel, Vucherens, Vulliens, Vully-les-Lacs ;
- + **Communes vaudoises hors du district de la Broye-Vully** : Jorat-Menthue, Montanaire ;
- + **Communes fribourgeoises** : Cheiry, Gletterens, Mont-Vully, Vallon, Surpierre, Prévondavaux, Montagny, Torny, Misery-Courtion, Courtepin, Rue, Ursy, Fétigny, Châtonnaye et Ménières.





Potentiel d'usagers

- + Le potentiel d'usagers correspond aux pendulaires actifs automobilistes:
 - Peu desservis en TP ;
 - Ayant une destination compatible avec l'usage d'un P+R ;
 - Sans place de parc garantie à destination ;
 - Ne vivant pas dans un rayon de 500m autour de la gare.
- + Résultat :
 - **Total de 228 usagers potentiels des P+R**

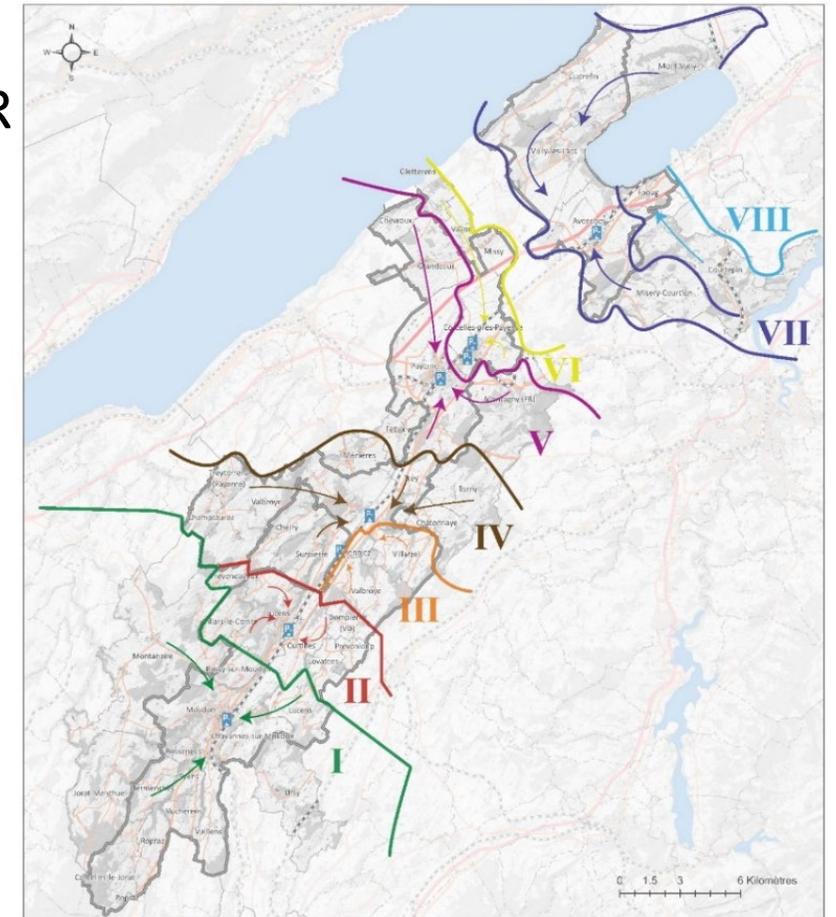
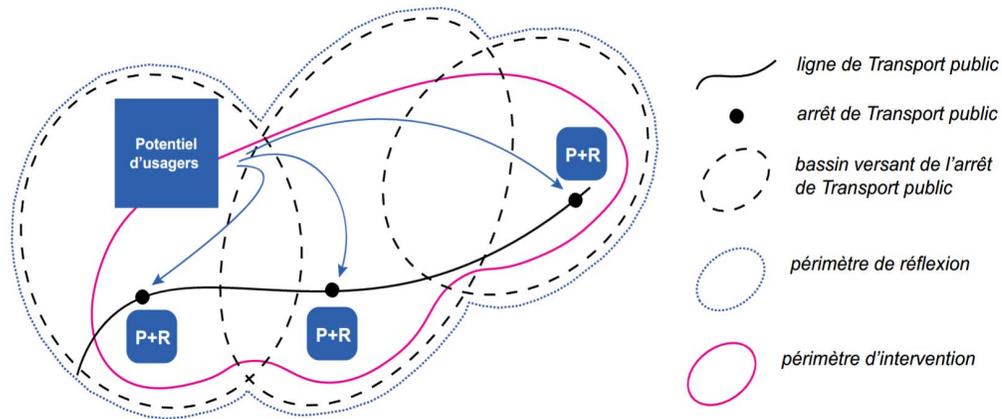


Bassins versants

+ 8 bassins versants qui tiennent compte de :

- Accessibilité du réseau routier entre le domicile et le P+R
- Lieu de destination potentiel du pendulaire ;
- P+R/B+R localisé au plus proche du domicile ;
- Vélos max. 3 km ;

+ Affectation du potentiel d'usagers sur le réseau TP



Bassins versants

+ Forte attractivité des P+R à :

- Moudon 50 potentiels usagers ;
- Lucens 27 potentiels usagers ;
- Payerne 37 potentiels usagers ;
- Avenches 52 potentiels usagers.

P+Rail	Bassin versant (BV)	AFFECTATION DU POTENTIEL D'USAGERS AUX P+RAIL	
		Communes du BV	Potentiel d'usagers
P+Rail de MOUDON	I	Moudon, Montanaire, Bussy-sur-Moudon, Rossenges, Lucens, Chavannes-sur-Moudon, Ursy, Syens, Hermenches, Jorat-Menthue, Corcelles-le-Jorat, Ropraz, Vucherens, Vuillens	50
P+Rail de LUCENS	II	Lucens, Villars-le-Comte, Prévondavaux, Curtilles, Dompierre (VD), Lovatens, Prévonnoloup	27
P+Rail de HENNIEZ	III	Henniez, Valbroye, Villarzel	17
P+Rail de GRANGES-MARNAND	IV	Valbroye, Treytorrens (Payerne), Champtauroz, Cheiry, Surpierre, Ménières, Trey, Tornay, Châtonnaye	31
P+Rail de PAYERNE	V	Payerne, Fétigny, Montagny, Grandcour, Chevroux	37
P+Rail de CORCELLES-NORD / -SUD	VI	Gletterens, Vallon, Missy, Corcelles-près-Payerne	11
P+Rail de AVENCHES	VII	Avenches, Mont-Vully, Cudrefin, Vully-les-Lacs, Faoug, Misery-Courtion	52
Gare CFF de Faoug	VIII	Courtepin	3
TOTAL			228

Potentiel théorique d'usagers

Conversion du potentiel en demande théorique : taux de capture de 80%.

P+Rail	ANALYSE DE SENSIBILITÉ - TENDANCES								
	Conditions de stationnement sur le lieu de travail	Conditions de circulation dans les centres	Évolution de la qualité TP	Évolution modes doux	Télétravail	Image des modes de transports alternatifs	TAUX DE CAPTURE	POTENTIEL USAGERS P+R	POTENTIEL THÉORIQUE
P+Rail MOUDON	--	~	++	+	-	+	~ 80%	50	40
P+Rail LUCENS	--	~	++	+	-	+	~ 80%	27	22
P+R HENNIEZ	--	~	++	+	-	+	~ 80%	17	14
P+Rail GRANGES-MARNAND	--	~	++	+	-	+	~ 80%	31	25
P+Rail PAYERNE	--	~	++	+	-	+	~ 80%	37	30
P+Rail CORCELLES-NORD / SUD	--	~	++	+	-	+	~ 80%	11	9
P+Rail AVENCHES	--	~	++	+	-	+	~ 80%	52	42
Gare CFF de Faoug	--	~	++	+	-	+	~ 80%	3	2
TOTAL							~ 80%	228	184



Dimensionnement des P+Rail

- + Nb. usagers P+R avec taux de capture de 80% est inférieur au nombre de places actuelles et proposées pour 2030.
- + Réserve de capacité à disposition en cas d'évolution sur les 10 prochaines années (augmentation des emplois, de la démographie, des pendulaires, etc...).

P+Rail	« Bons usagers » 2020	SCÉNARIO 2 Taux de capture 80%	ENQUÊTES DE TERRAIN Usagers des parkings alternatifs devant aller dans les P+Rail 10.09.2020 / 06h15 – 08h45	PLACES EFFECTIVES P+RAIL 2030	Places P+RAIL 2020
P+Rail MOUDON	2	40	12	54	30
P+Rail LUCENS	1	22	2	25	33
P+Rail HENNIEZ	-	14	-	14	5
P+Rail GRANGES-MARNAND	2	25	4	31	17
P+Rail PAYERNE	34	30	-	64	86
P+Rail CORCELLES-NORD	1	5	-	6	3
P+Rail CORCELLES-SUD	2	4	-	6	5
P+Rail AVENCHES	4	42	1	47	27
Gare CFF de FAOUG	-	2	2	4	0
TOTAL	46	184	21	251	206

Dimensionnement des B+Rail

+ Deux variantes de calcul en besoins de stationnement :

- 1 place/10 voyageurs (fourchette basse VSS) ;
- 2 places/10 voyageurs (médiane VSS).

+ La recommandation finale tient compte des calculs émanant des CFF fondés sur les montées et descentes de trains.

B+Rail	B+Rail (État actuel)	VARIANTE 1 (2pl. vélos / 10voy.)	VARIANTE 2 (1pl. vélo / 10voy.)	RECOMMANDATION FINALE
B+Rail MOUDON	28	140	70	110
B+Rail LUCENS	18	110	55	90
B+Rail HENNIEZ	15	6	3	15
B+Rail GRANGES-MARNAND	20	78	29	60
B+Rail PAYERNE	90	540	270	250
B+Rail CORCELLES-NORD	10	19	10	15
B+Rail CORCELLES-SUD	14	42	21	35
B+Rail AVENCHES	20	82	41	70
B+Rail FAOUG	20	17	9	40
TOTAL	235	1034	508	685

MISE EN COMMUN DES 2 ETUDES P+R (VD ET FR)

Etude potentiel P+R canton de Fribourg

- + En décembre 2018, le Conseil d'État fribourgeois a adopté la planification cantonale des parcs-relais dans environ 60 gares et haltes ferroviaires à l'horizon 2035 avec pour but :
- Analyser la situation actuelle aux abords des gares ferroviaires ;
 - Estimer la clientèle potentielle ;
 - Estimer le dimensionnement des parcs-relais (voitures et vélos) existants ou à créer.

Dimensionnement P+R et B+R Broye

+ D'après l'étude cantonale fribourgeoise, les P+R et B+R localisés dans la Broye fribourgeoise sont :

- Offre importante prévue aux P+R - offre plus réduite au niveau des B+R

GARES	PLACES P+Rail	
	2018	CAPACITÉ À PRÉVOIR
DOMDIDIER (FR)	8	45
DOMPIERRE (FR)	6	15
ESTAVAYER (FR)	17	75
CUGY (FR)	5	50
COUSSET (FR)	0	25
CHEYRES (FR)	7	25
LECHELLES	12	10
TOTAL	55	245

PLACES B+Rail	
2018	CAPACITÉ MINIMALE
20	20
10	10
40	40
n.d.	15
37	37
9	10
38	38
154	170

Coordination intercantonale

- + P+R de la région partagent une clientèle pouvant être attirée par les P+R du canton de Fribourg :
 - **P+Rail de Corcelles-Sud, Corcelles-Nord et Avenches** : potentiels usagers captés par les P+Rail de Dompierre, Domdidier et Cousset.
 - **P+Rail de Payerne** : potentiels usagers captés par les P+Rail de Cugy et Cousset.
 - **P+Rail de Lucens** potentiels usagers captés par le P+Rail de Romont dans le Canton de Fribourg (district de la Glâne).

PLAN D'ACTION ET GESTION DU STATIONNEMENT

Volet et phases du plan d'action

+ Plan d'action à **trois volets** :

- **1** : reprise de la planification du nombre de places de stationnement à réaliser à l'horizon 2030 ;
- **2** : détails d'implantation des parkings d'échange pour la partie vaudoise de la Broye ;
- **3** : aspects relatifs à la gestion et l'exploitation des parkings d'échanges.

+ 2 horizons de réalisation dans la planification de la réalisation des places P+R :

- **Priorité I** : 2022-2025
- **Priorité II** : 2025-2030

Premier volet : nombre de places

CANTON	COMMUNE	P+Rail 2020	P+Rail 2030	B+Rail 2020	B+Rail 2030 (~1.5pl./10 voy.)	Motos/scooters 2030 (8% pl. P+R 2030)	DESCRIPTION	PRIORITÉ I 2021-2024 II 2025-2030
VAUD	MOUDON	30	54	28	110	5	Création de 24 places P+Rail à coordonner avec le plan de l'interface de la gare en cours d'étude.	I
							Parkings publics à proximité de la gare à réglementer et à coordonner avec la création des places	I
							Création de 80 places B+Rail à coordonner avec le plan de l'interface de la gare en cours d'étude.	I
							Création de 5 places deux-roues motorisés à coordonner avec le plan de l'interface de la gare en cours d'étude.	I
	LUCENS	33	25	18	90	2	Création de 70 places B+Rail	I
							Création de 2 places deux-roues motorisés	I
							La diminution du nombre de places P+Rail peut être reconvertie en places deux-roues si nécessaire	I
	HENNIEZ	5	14	15	15	1	Création de 9 places P+Rail	II
							Création d'au moins 1 place deux-roues motorisés	II
	GRANGES-MARNAND	17	35*** (31)	20	60	3	Création de 18 de places P+Rail : Possibilité de mutualiser le parking public à proximité du home « La Lembaz » avec la fonction P+Rail	I
							Parkings publics à proximité de la gare est à réglementer (à coordonner avec la création de places P+Rail si possible)	I
							Création de 40 places B+Rail	I
							Création de 3 places deux-roues motorisés	II

***Le chiffre entre parenthèses provient des calculs et celui au-dessus en gras a été validé par le Copil.

Premier volet : nombre de places

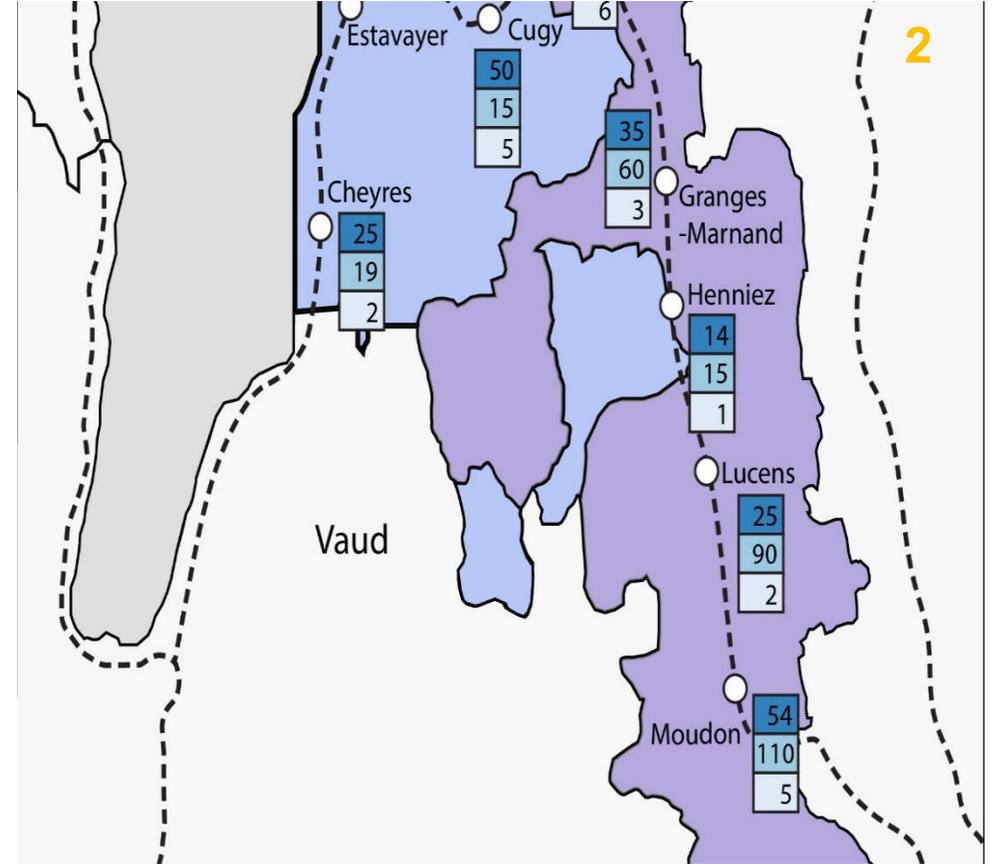
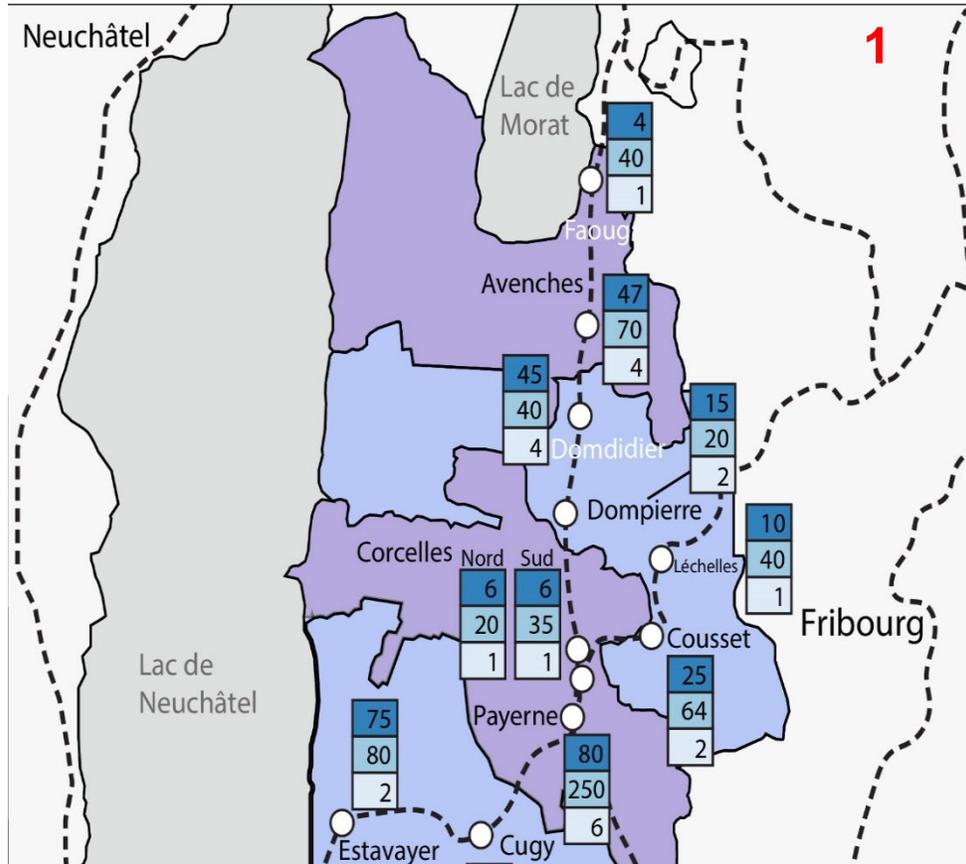
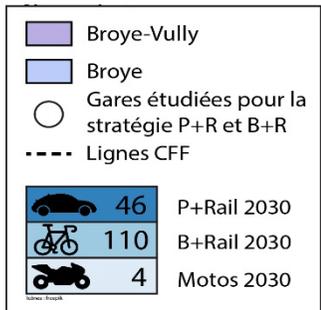
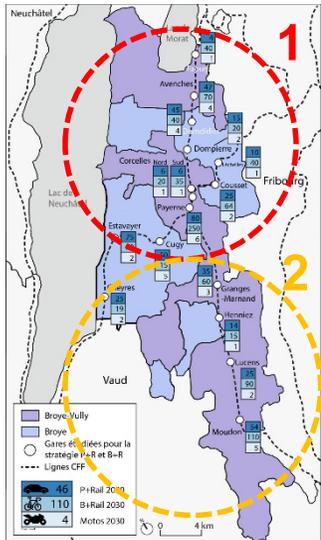
CANTON	COMMUNE	P+Rail 2020	P+Rail 2030	B+Rail 2020	B+Rail 2030 (~1.5pl./10 voy.)	Motos/scooters 2030 (8% pl. P+R 2030)	DESCRIPTION	PRIORITÉ	
								I 2021-2024	II 2025-2030
VAUD	PAYERNE	86	80 ^{***} (64)	90	250	6	Nombre de places P+Rail retenu est de 80. Leur réalisation est liée au PPA de la gare et parcelles avoisinantes en cours d'étude.	I	
							Création de 160 places B+Rail dans un premier temps. Le solde sera réalisé en fonction de la demande. Elles sont à planifier dans le cadre du PPA de la gare et parcelles avoisinantes en cours d'étude.	I et II	
							Attribuer des macarons de stationnement aux bons usagers P+Rail	I	
							Création d'au moins 6 places deux-roues motorisés	I	
	CORCELLES-NORD	3	6	10	20	1	Création de 3 places P+Rail	II	
							Création de 10 places B+Rail	II	
							Création d'au moins 1 place deux-roues motorisés	II	
	CORCELLES-SUD	5	6	14	35	1	Création de 21 de places B+Rail	II	
							Création d'au moins 1 place deux-roues motorisés	II	
	AVENCHES	27	47	20	70	4	Recommandation de réglementer les parkings proches de la gare.	I	
							Possibilité de mutualiser le parking sportif avec la fonction P+Rail	I	
							Création de 50 places B+Rail	I	
	FAOUG	0	4	20	40	1	Création d'au moins 4 places deux-roues motorisés	I	
							Création de 4 places P+Rail	I	
Parking public à proximité de la gare à réglementer							I		
Création de 20 places de B+Rail							I		
							Création d'au moins 1 place deux-roues motorisés	II	

***Le chiffre entre parenthèses provient des calculs et celui au-dessus en gras a été validé par le Copil.

Premier volet : nombre de places

CANTON	COMMUNE	P+Rail 2020	P+Rail 2030	B+Rail 2020	B+Rail 2030 (~1.5pl./10 voy.)	Motos/scooters 2030 (8% pl. P+R 2030)	DESCRIPTION	PRIORITÉ	
								I 2021-2024	II 2025-2030
FRIBOURG	DOMDIDIER	8	45	20	40	4	Création de 37 places P+Rail	I	
							Création de 20 places B+Rail	I	
							Création de 4 place deux-roues motorisés		
	DOMPIERRE	6	15	10	20	2	Création de 9 places P+Rail	II	
							Création de 20 places B+Rail	II	
							Création de 2 places deux-roues motorisés	II	
	COUSSET	0	25	37	64	2	Création de 25 places P+Rail	I	
							Création de 27 places B+Rail	I	
							Création de 2 places deux-roues motorisés	I	
	CUGY	5	50	n.d.	15	5	Création de 45 places P+Rail	I	
							Création de 15 places B+Rail	I	
							Création de 5 places deux-roues motorisés	I	
	CHEYRES	7	25	9	19	2	Création de 18 places P+Rail	II	
							Création de 10 places B+Rail	II	
							Création de 2 places deux-roues motorisés		
							Un concept de stationnement est en cours, le potentiel d'amélioration a été identifié.	II	
	ESTAVAYER	17	75	40	80	6	Création de 58 places P+R à mutualiser avec le projet de « Gare Casino »	I	
							Création de 40 places B+Rail	I	
Création de 6 places deux-roues motorisés							I		
Réflexion et plans de quartier en cours									
LECHELLES	12	10	38	40	1	Création de 2 places B+Rail	II		
						Création d'au moins 1 place deux-roues motorisés	II		

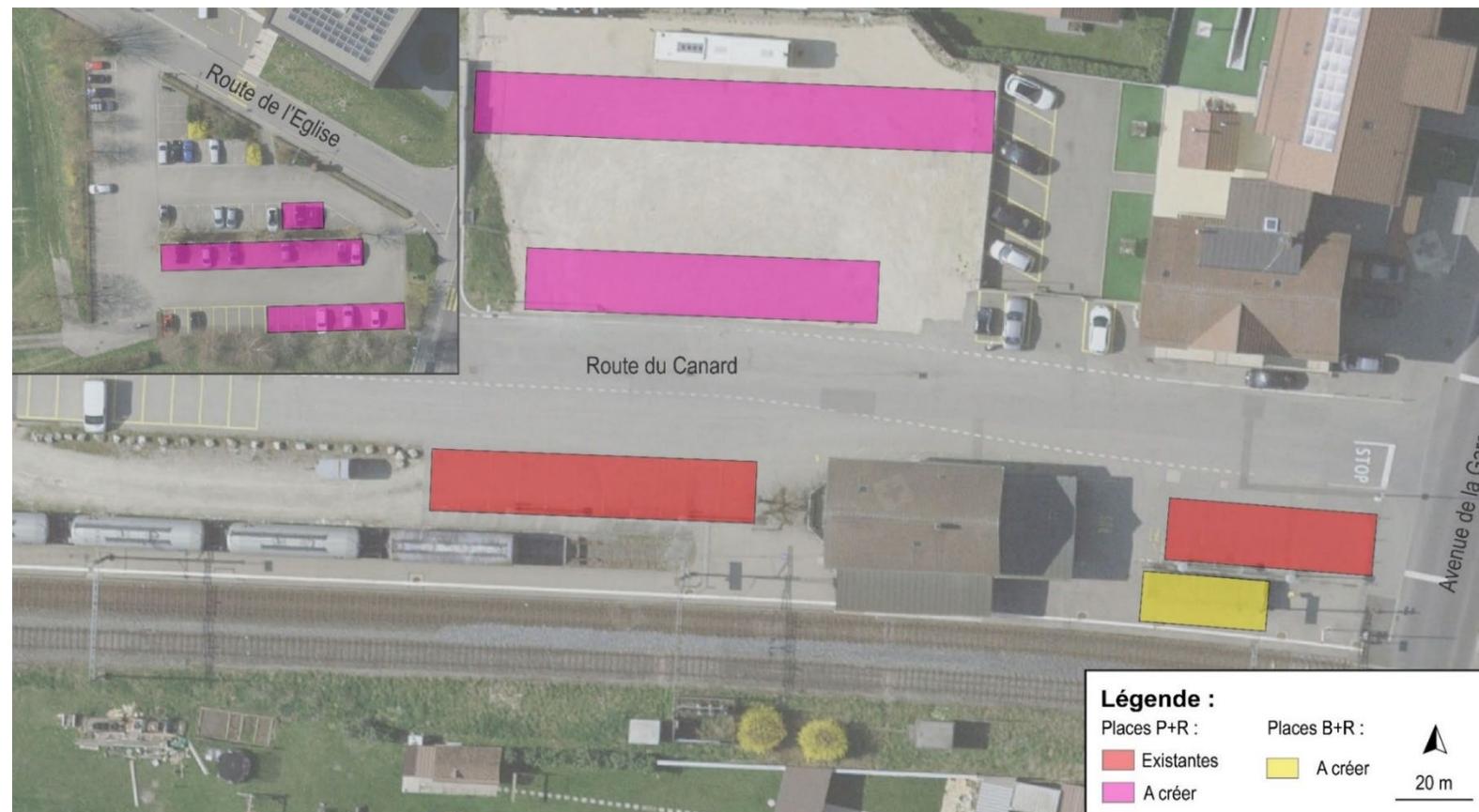
Carte de synthèse



Deuxième volet : implantation des P+R

+ Propositions d'emprises

- Exemple : Granges-Marnand



Troisième volet : gestion et exploitation

+ Principes

- Attribuer des autorisation
- Contrôler le stationnement
- Optimiser le stationnement

PRINCIPES DE GESTION ET D'EXPLOITATION	RECOMMANDATIONS
Autorisation de stationnement aux P+Rail	<p>Il est nécessaire de réserver les places de stationnement P+Rail aux porteurs d'un titre de transport public (abonnement / billet journalier ou de parcours).</p> <p>Il est recommandé de mettre à ban le stationnement et d'effectuer des contrôles réguliers.</p>
Attribution des macarons de stationnement P+Rail	<p>Le système d'attribution des macarons de stationnement sur les P+Rail devra tenir compte des communes d'origines des pendulaires afin d'être en conformité avec la stratégie cantonale des interfaces de transport.</p> <p>Les types de macarons de stationnement peuvent être valable pour une durée journalière, mensuelle ou annuelle.</p>
Optimisation d'usage des parkings publics proches des gares CFF	<p>Il est recommandé d'optimiser l'usage des parkings publics en y affectant des places P+Rail, notamment à Moudon et à Avenches.</p>

Troisième volet : gestion et exploitation

+ Principes

- Tarif
- Durée

PRINCIPES DE GESTION ET D'EXPLOITATION	RECOMMANDATIONS
Tarification	<p>Il est recommandé d'harmoniser la tarification des parkings P+Rail dans le but de favoriser les rabattements des usagers sur la gare au plus proche du domicile.</p>
Durée de stationnement	<p>Il est recommandé aux Communes de mettre en œuvre une politique de stationnement afin d'éviter l'usage pendulaires des parkings proche des gares de longue durée et gratuits. La réglementation des parkings communaux gratuits longue durée à côté des gares est un prérequis pour le subventionnement de places P+Rail de la part de la DGMR.</p> <p>Il est recommandé d'au minimum réglementer les parkings identifiés comme « alternatifs » avec une durée de stationnement limitée à 03h00.</p> <p>Il est possible d'envisager le stationnement d'usagers P+Rail sur des parkings communaux proches des gares, dans le cas où ces derniers possèdent un macaron de stationnement P+Rail, notamment à Avenches ou/et Granges-Marnand.</p>

SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS POUR LE PDR

Synthèse diagnostic

- + Les éléments de diagnostic sont synthétisés comme suit:
 - Occupation actuelle du stationnement des P+R n'est pas systématiquement en adéquation avec la fonction P+Rail ;
 - Parkings alternatifs en concurrence des parkings d'échanges ;
 - Absence de places pour les deux-roues motorisés ;
 - Les B+R disposent d'un potentiel d'amélioration ;
 - Les équipements et les infrastructures sont à adapter aux moyens de déplacement (couverts, bornes de recharge électrique, supports à vélos, marquage et signalétique, etc.) ;
 - La gestion et l'exploitation des parkings d'échanges sont à améliorer.

Récapitulatif de l'offre

- + Création de 2 nouveaux P+R dans la Broye (Faoug et Henniez).
- + Révision des modalités de gestion

	Offre actuelle	Nouvelle offre
Voiture	261	516
Vélo	389	968
Moto/scooter	0	46
Total	650	1530

DÉTERMINATION CANTONALE (VD ET FR)

Participation de l'État de Vaud

- + La DGMR assure un soutien financier (**subvention**) et un accompagnement technique, pour autant que les projets d'aménagements remplissent deux principes :
1. L'interface doit être reconnue d'intérêt cantonal ;
 2. L'interface doit comprendre des aménagements spécifiques permettant d'atteindre les objectifs de la stratégie cantonale :
 - Améliorer mobilité multimodale ;
 - Limiter les nuisances environnementales.

Type d'aménagements	Taux de subvention	Type de subvention
P+R	50%	Étude et construction
B+R	45%	Étude et réalisation

Prise de position de la DIRH

- + P+R pouvant bénéficier d'une subvention cantonale (étude et réalisation)

COMMUNES	NOMBRE DE PLACES P+R 2020	NOMBRE DE PLACES P+R 2030
MOUDON	30	55
HENNIEZ	5	15
VALBROYE	17	35
CORCELLES NORD	3	5
CORCELLES SUD	5	10
FAOUG	0	5

- + P+R sans subvention

*** A Avenches, le parking du centre sportif situé à proximité dispose d'une capacité suffisante et peut être utilisé à des fins de parking d'échange.

COMMUNES	NOMBRE DE PLACES P+R 2020	NOMBRE DE PLACES P+R 2030	DIFFERENCE 2020-2030
AVENCHES***	27	47	-20
PAYERNE	86	80	+6
LUCENS	33	25	+8

Participation de l'État de Fribourg

- + Il y a la possibilité de soutien financier (**subvention**), au moyen d'une demande de crédit, pouvant aller jusqu'à 50% selon notamment le critère suivant :
 - L'interface doit s'inscrire dans une conception globale des transports selon le plan sectoriel des parcs-relais.
 - Cf. art. 35 let f LTr // nouvelle loi sur la mobilité LMob, 2023

MERCI POUR VOTRE ATTENTION